

LES CHIFFRES PRÉSENTÉS sont extraits du rapport de gestion de l'Assurance maladie-Risques professionnels : sinistralité 2016. Sous la rubrique accident avec arrêt (AT avec arrêt) sont pris en compte l'ensemble des sinistres ayant entraîné l'imputation au compte employeur (ou au compte spécial) d'un premier règlement (Indemnité journalière, Indemnité en capital, capital rente ou capital décès). Il s'agit donc de l'ensemble des sinistres en premier règlement.

Statistiques 2016

L'accidentabilité au travail

Données générales

	2015 ¹	2016 ¹	Évolution
Effectifs CTN	18 449 720	18 529 736	+ 0,4%
Accidents travail (AT)			
AT avec arrêt	624 525	626 227	+ 0,3%
Dont AT avec au moins 4 jours d'arrêt	566 050	566 634	+ 0,1%
AT avec incapacité permanente (IP)	36 046	34 202	- 5,1%
Décès	545	514	- 5,7%
Jours d'incapacité temporaire (IT)	39 617 316	40 609 078	+ 2,5%
Durée moyenne IT (en jours)	63,4	64,8	
Indice de fréquence (IF)	33,9	33,8	- 0,2%
Taux de fréquence (TF)	22,9	22,7	- 0,8%
Taux de gravité (TG)	1,5	1,5	+ 1,4%
Indice de gravité (IG)	13,5	12,7	- 5,9%
Maladies professionnelles (MP)			
MP réglées	50 960	48 762	- 4,3%
MP avec incapacité permanente (IP)	25 537	24 499	- 4,1%
Décès	381	382	+ 0,3%
Jours d'incapacité temporaire (IT)	10 850 511	10 903 558	+ 0,5%
Accidents du trajet			
Accidents avec arrêt	87 838	88 903	+ 1,2%
Accidents avec IP	7 093	6 383	- 10%
Décès	276	254	- 8%
Jours d'incapacité temporaire	6 080 596	6 172 011	+ 1,5%
Durée IT (en jours)	69,2	69,4	

1. Les chiffres ont été arrondis.

Les accidents du travail

Avec un effectif salarié stable ces dernières années (+ 0,4% par rapport à 2015) et un nombre d'accidents également stable (+0,3% avec 626 227 accidents en 2016), l'indice de fréquence 2016 est proche de celui de 2015 : 33,8 accidents sont recensés pour 1 000 salariés.

Toutefois, cette stabilité au niveau global est nuancée par une approche sectorielle. Les activités de services II (intérim, action sociale, santé, nettoyage, etc.) ont un indice de fréquence en hausse

atteignant 47,4 (+2,9%), 40% au-dessus de la fréquence globale. Cette augmentation compense une baisse enregistrée dans les secteurs de la métallurgie (-2,3%), de la chimie (-2,0%) et du BTP (-3,1%). Le BTP présente toujours l'indice de fréquence le plus élevé (60 AT pour mille salariés). Les secteurs du transport, du bois-ameublement et des activités de services II sont les plus impactés par une sinistralité intrinsèque, indépendamment de l'évolution de leurs effectifs.

Accidents du travail 2016 : répartition par CTN et principaux indicateurs

Comités techniques nationaux (CTN)	Salariés	AT-arrêt	AT-IP	Jours IT	Décès 2016	Décès 2015
Métallurgie	1645 340	49 455	3 137	2 787 325	54	51
Bâtiment et TP (hors bureaux)	1471144	88 273	6 017	6 212 118	112	130
Transport, EGE, livre, communication	2 164 255	93 489	5 385	6 742 156	127	134
Alimentation	2 391 598	110 307	4 969	6 658 338	43	47
Chimie, caoutchouc, plasturgie	411 488	10 212	626	6 270 300	13	10
Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	4 011 82	17 345	1 163	10 648 865	16	23
Commerce non alimentaire	2 195 432	48 906	2 681	3 248 829	43	36
Services I (banques, assurances, etc.)	4 493 982	49 243	2 317	2 510 824	32	52
Services II (santé, travail temporaire, etc.)	3 355 315	158 997	7 907	10 757 593	74	62
Total CTN	18 529 736	626 227	34 202	40 609 078	514	545

Comités techniques nationaux (CTN)	Indice de fréquence	Taux de fréquence	Taux de gravité	Indice de gravité
Métallurgie	30,1	19,5	1,1	12,8
Bâtiment et TP (hors bureaux)	60,0	38,9	2,7	30,9
Transport, EGE, livre, communication	43,2	28,6	2,1	18,7
Alimentation	46,1	29,2	1,8	12,1
Chimie, caoutchouc, plasturgie	24,8	16,6	1,0	10,5
Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	43,2	27,4	1,7	19,5
Commerce non alimentaire	22,3	14,8	1,0	8,4
Services I (banques, assurances, etc.)	11,0	7,8	0,4	3,6
Services II (santé) et travail temporaire	47,4	32,2	2,2	14,7
Total CTN	33,8	22,7	1,5	12,7

Depuis dix ans, le nombre de nouvelles incapacités permanentes liées à un accident du travail diminue. C'est également le cas en 2016 où 34 202 nouvelles incapacités permanentes sont comptabilisées (-5,1%).

Le nombre de décès global diminue lui aussi avec 514 décès en 2016 (-5,7%). Au niveau sectoriel, les accidents mortels sont en forte hausse dans le commerce non alimentaire, les services II et la chimie. Ils sont en baisse dans les activités de services I, le bois-ameublement, le BTP, le transport et les industries de l'alimentation.

La hausse des journées d'incapacité temporaire se poursuit en 2016, atteignant 40,6 millions (+2,5%) et entraînant une hausse du taux de gravité de +1,4% des incapacités temporaires.

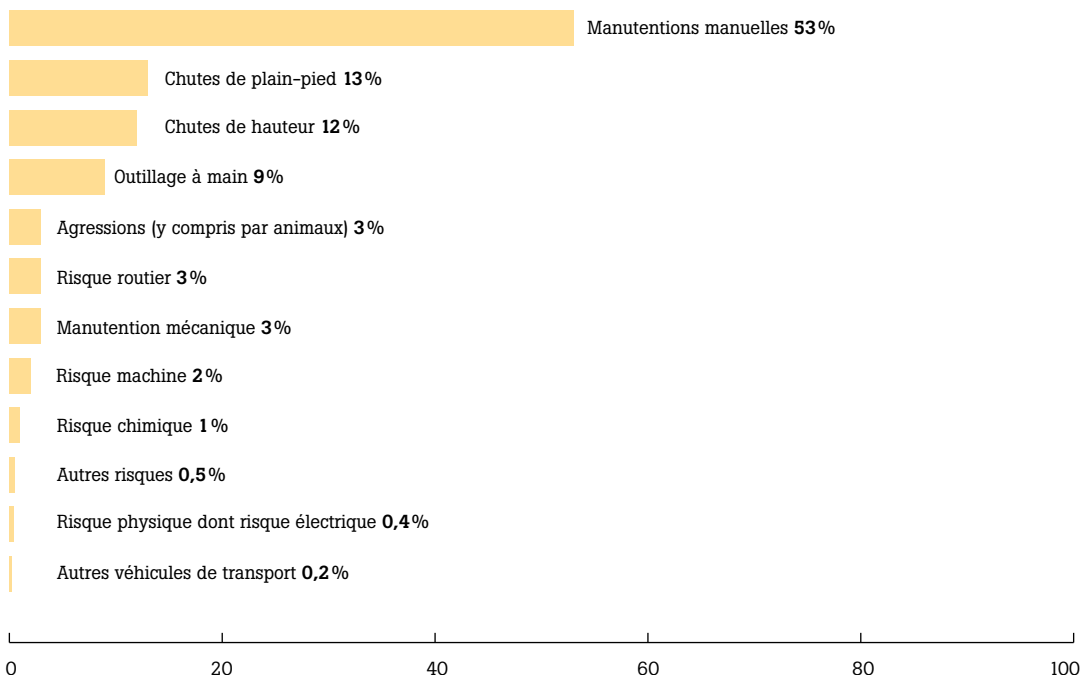
Les statistiques des causes et des circonstances des accidents sont établies depuis 2013 selon la méthodologie européenne SEAT III. Quatre

variables sont renseignées selon cette codification, seulement pour les accidents ayant entraîné au moins quatre jours d'arrêt dans l'année : l'activité physique de la personne, la déviation (ce qui a dysfonctionné), l'agent matériel associé à la déviation, le contact occasionnant la lésion. Ces variables proposent chacune un grand nombre de modalités ne permettant pas, au final, de regrouper les accidents par type. Un travail statistique de classification est donc nécessaire et fournit douze catégories de risques.

Selon cette classification, les accidents 2016 avec au moins quatre jours d'arrêt se répartissent globalement, comme en 2015, entre les quatre grands risques suivants :

- la manutention manuelle à l'origine de la moitié des accidents ;
- les chutes de plain-pied, 13% des cas ;
- les chutes de hauteur, 12% des cas ;
- l'outillage à main, 9% des cas.

Répartition des AT 2016 en 1^{er} règlement avec au moins 4 jours d'arrêt dans l'année par risque



Les maladies professionnelles

48 762 maladies professionnelles reconnues sont recensées en 2016, soit une diminution de 4,3% par rapport à 2015. Cette diminution confirme une tendance globale à la baisse depuis 2011. Le nombre d'incapacités permanentes diminue de 4,1% tandis que le nombre de jours d'arrêt et le nombre de décès sont stables.

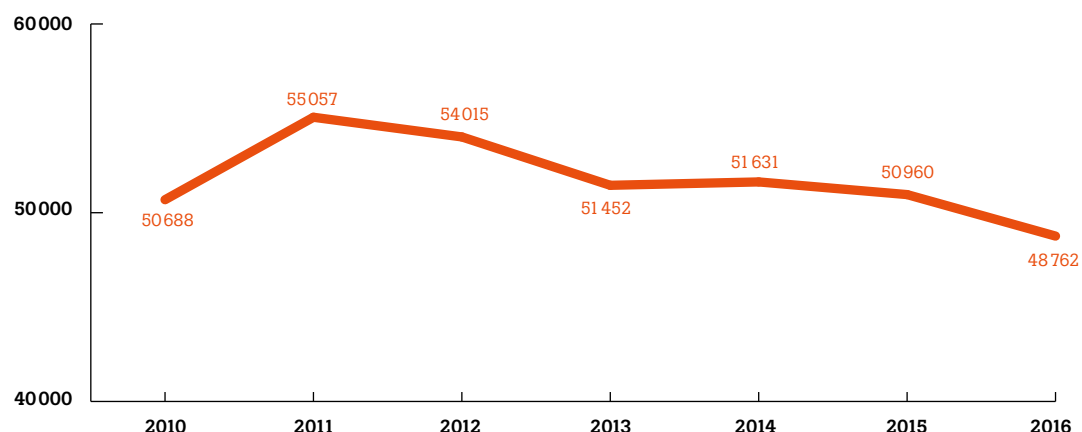
Les troubles musculosquelettiques (TMS) regroupant les cinq tableaux 57, 69, 79, 97 et 98 représentent 87% des maladies professionnelles en 2016. Ils sont en baisse de 4,1% par rapport à 2015, portant le nombre de victimes à 38 787¹.

Parmi les 42 535 TMS recensés, les deux tableaux les plus fréquents sont les affections péri-articulaires (tableaux 57, 38 740 cas, -3,7%) et les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes (tableau 98, 2 701 cas, -7,7%).

Les affections liées à l'amiante (tableaux 30 et 30 bis), avec 3 345 cas en 2016, diminuent également par rapport à 2015 (-9,5%) et correspondent à 3 206 victimes.

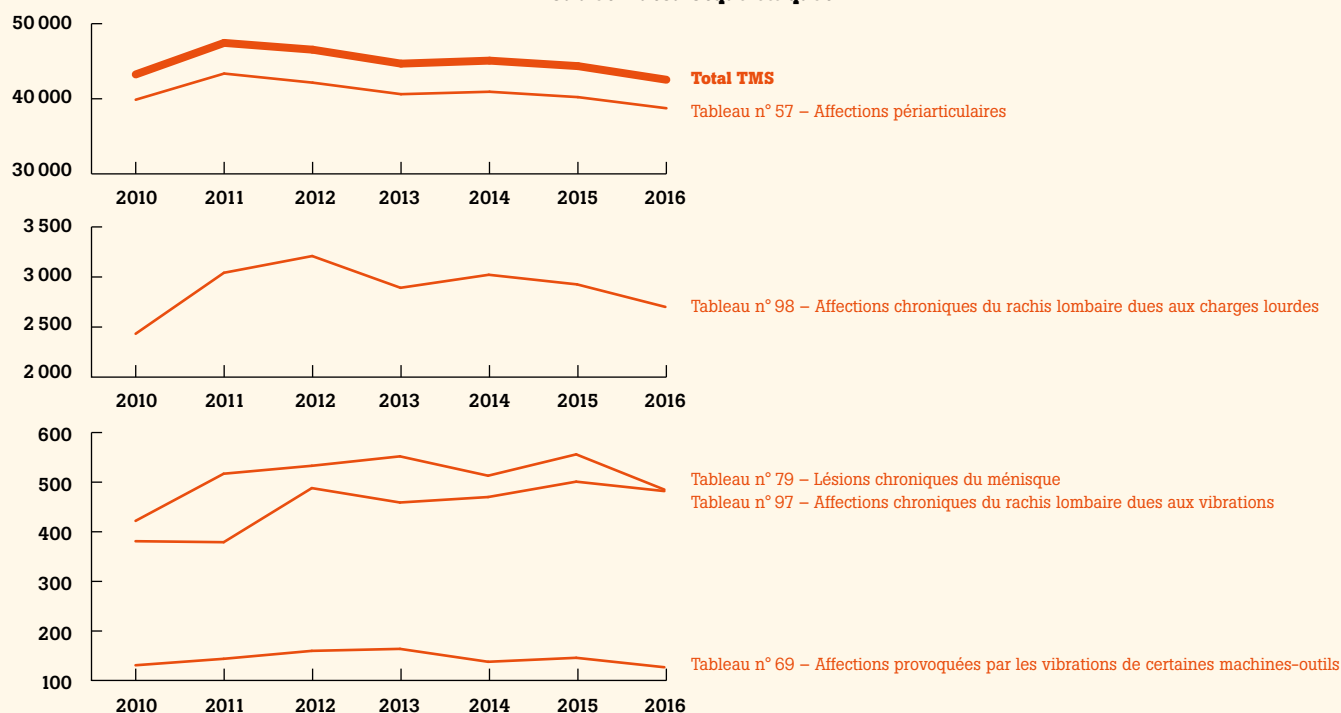
1. Une victime peut être atteinte de deux ou plusieurs maladies d'un même tableau; elle ne sera comptabilisée qu'une seule fois.

Ensemble des maladies professionnelles 2016

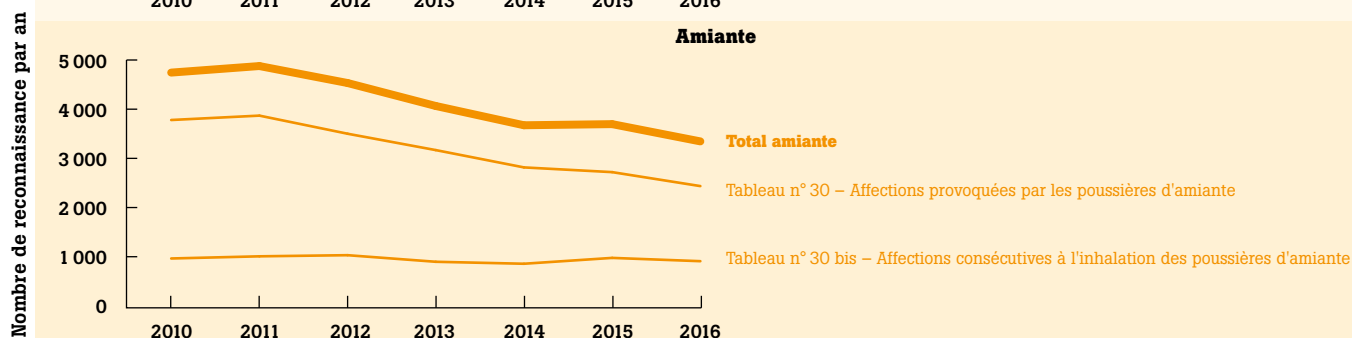


Évolution des reconnaissances des principales maladies professionnelles

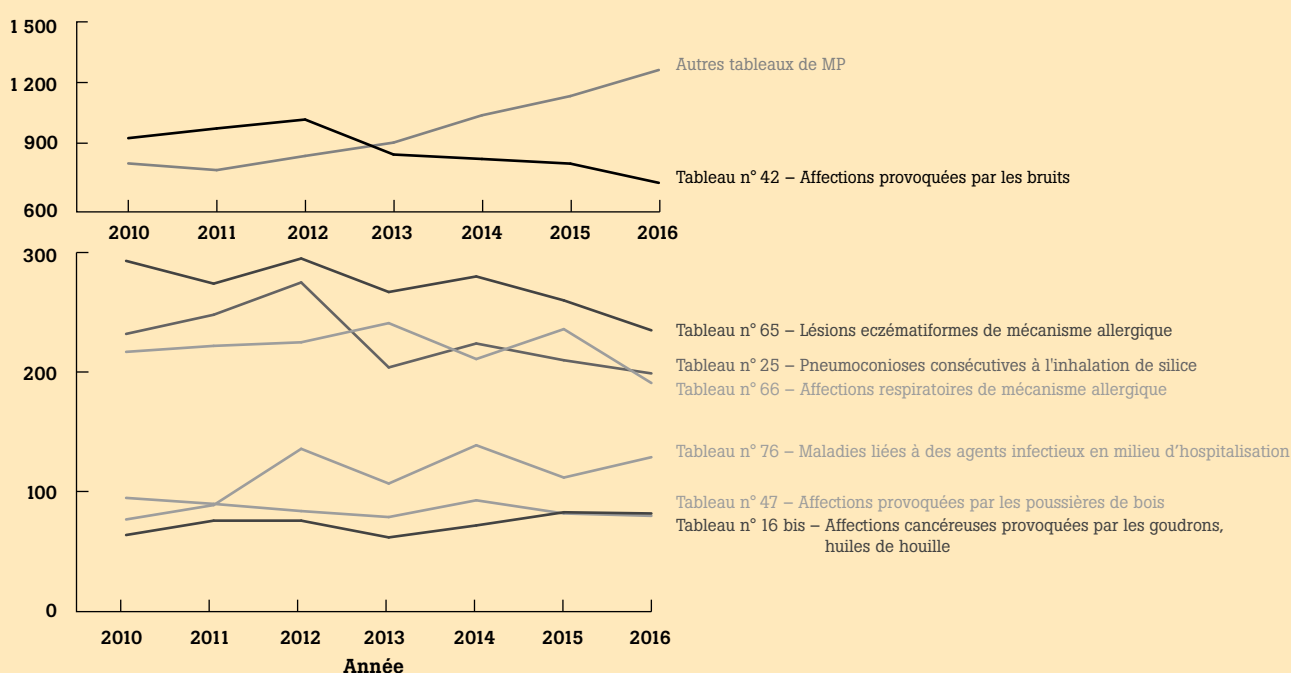
Troubles musculosquelettiques



Amiante



Autres



Maladies professionnelles 2016 : répartition par CTN

MP-CTN	MP	MP-IP	Jours IT	Décès
Métallurgie	6 198	3 196	1 247 007	48
Bâtiment et TP (hors bureaux)	6 547	3 388	1 562 480	24
Transport, EGE, livre, communication	3 209	1 503	754 776	11
Alimentation	9 750	3 948	2 397 814	1
Chimie, caoutchouc, plasturgie	1 636	863	370 757	10
Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	2 550	1 252	611 657	13
Commerce non alimentaire	2 448	1 181	572 161	4
Services I (banques, assurances, etc.)	1 819	842	390 882	5
Services II (santé, travail temporaire, etc.)	7 530	3 301	1 718 442	0
Total CTN	41 687	19 474	9 625 976	116
Bureaux et sièges sociaux	67	24	13 017	2
Compte spécial	6 243	4 574	1 108 576	264
Catégories professionnelles particulières	765	427	155 989	0
France	48 762	24 499	10 903 558	382

Les accidents de trajet**Accidents du trajet 2016 : répartition par CTN**

AT-Trajet	AT-arr t	AT-IP	Jours IT	Décès
Métallurgie	5 809	514	4 412 866	34
Bâtiment et TP (hors bureaux)	4 656	365	3 752 247	29
Transport, EGE, livre, communication	8 893	669	6 675 558	22
Alimentation	15 306	922	11 408 888	47
Chimie, caoutchouc, plasturgie	1 256	108	821 488	15
Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu	1 345	99	1 088 892	3
Commerce non alimentaire	9 297	665	5 928 668	22
Services I (banques, assurances, etc.)	17 289	1 212	8 822 269	30
Services II (santé, travail temporaire, etc.)	23 603	1 624	17 339 932	47
Total CTN	87 454	6 178	6 025 088	249
Bureaux et sièges sociaux	416	35	310 522	0
Total CTN, bureaux et sièges sociaux	87 870	6 213	6 056 140	249
catégories professionnelles particulières	1 033	170	1 115 871	5
Total	88 903	6 383	6 172 011	254

Les accidents de trajet continuent d'augmenter en 2016 avec 88 903 cas (+1,2%). Les décès et les accidents ayant entraîné une incapacité permanente diminuent (respectivement -8% avec 254 cas et -10% avec 6 383 cas). Le nombre de jours d'incapacité temporaire est toujours en

hausse en 2016 comme en 2015. Il atteint environ 6,2 millions (+1,5%). Les accidents de trajet ayant entraîné au moins quatre jours d'arrêt sont dus pour plus de 60% d'entre eux à une perte de contrôle d'un moyen de transport, et dans 25% des cas à une chute ou un faux pas. ■